



DÉCHETS | ÉNERGIE | EAU



WEBINAIRE LES ENJEUX DE L'ACCEPTATION LOCALE – EOLIEN METHANISATION

Bienvenue,
le webinaire démarrera à 14h.
Nous prendrons la main vers 13h50.

En attendant, merci de laisser vos micros et caméras éteints.

Assurez-vous que votre nom et votre structure apparaissent
correctement dans l'onglet « participants »

Les supports et le replay seront disponibles la semaine prochaine. Si
vous ne souhaitez pas apparaître dans le replay, laissez votre caméra
éteinte.

A tout de suite

LES ENJEUX DE L'ACCEPTATION LOCALE EOLIEN ET MÉTHANISATION

En partenariat avec :



Serge NOCODIE, VP AMORCE
Gwenolé LE BARS
Baptiste VEZOLE



AMORCE EN QUELQUES MOTS

Principale association de collectivités et de professionnels du secteur privé et associatif, spécialisée dans les domaines des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur ainsi que de l'eau et l'assainissement.



CHIFFRES CLÉS

- Association nationale (loi 1901) créée en 1987
- 14 représentants au Bureau
- 43 membres du Conseil d'Administration (dont 30 élus et 13 professionnels)
- Équipe de 23 permanents
- Bureaux à Lyon et Paris





974

ADHÉRENTS

2/3

DE COLLECTIVITÉS

Conseils régionaux, conseils départementaux, syndicats, métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, communes...

Regroupant 60 millions d'habitants, repartis sur l'ensemble du territoire français (métropole, insulaire et ultra-marins)

1/3

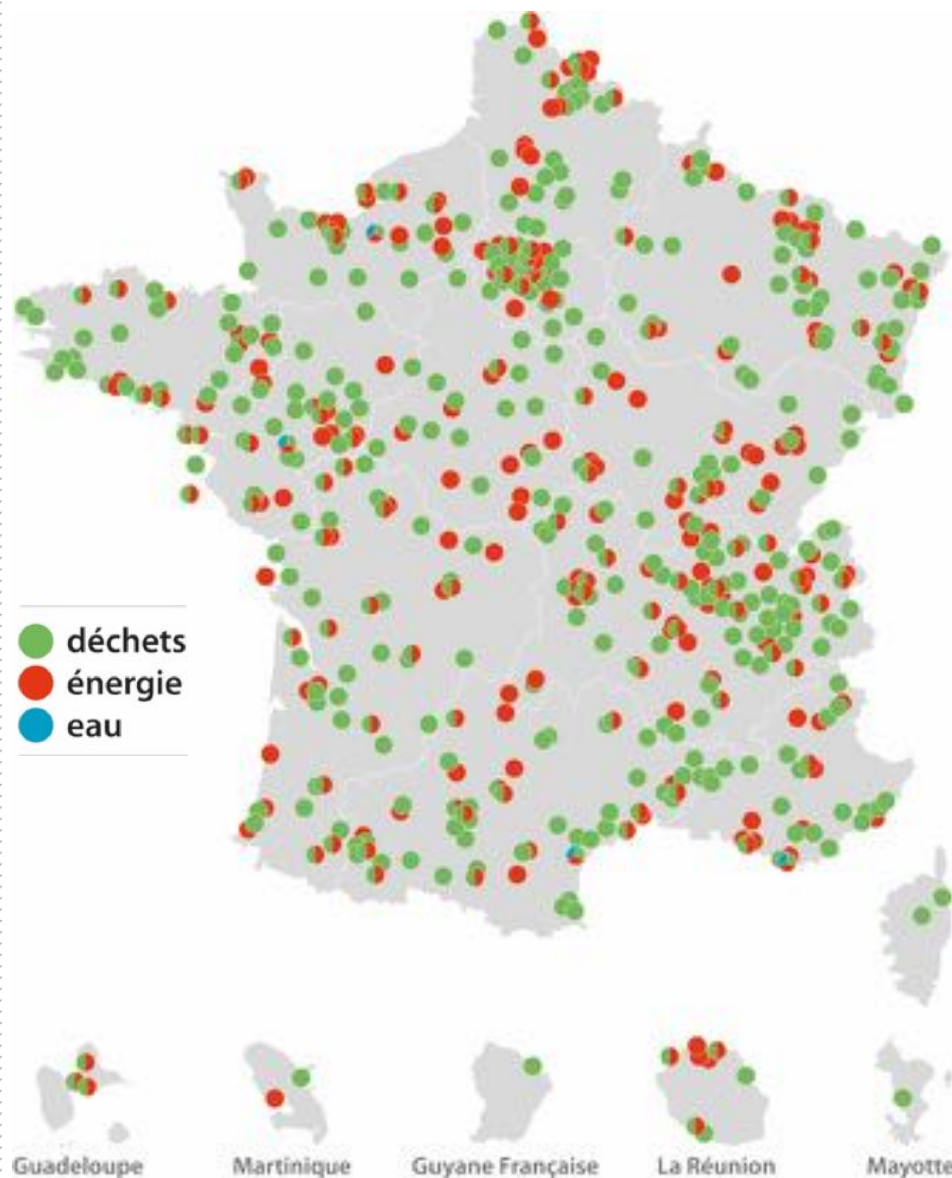
DE PROFESSIONNELS

Associations et fédérations professionnelles, fabricants, fournisseurs, opérateurs, bureaux d'études, cabinets juridiques, organismes financiers...

Le nombre d'adhérents a doublé en 10 ans, suivant une progression annuelle de 10%

CARTE DES ADHÉRENTS COLLECTIVITÉS

au 30/09/2018



* au 01/05/17

LES COMPÉTENCES D'AMORCE

Grâce à ces compétences, AMORCE favorise l'économie circulaire, accompagne la transition énergétique et déploie la chaleur renouvelable dans les territoires.

Depuis 2018, l'association a également pour ambition de refonder la politique territoriale de l'eau.



DÉCHETS

Prévention
Responsabilité Élargie
des Producteurs (REP)
Collecte

Recyclage
Valorisation
Stockage



ÉNERGIE

Maîtrise de l'énergie
Rénovation
énergétique
Lutte contre la précarité
énergétique

Distribution d'énergie
Énergies renouvelables
Réseaux de chaleur
Planification énergie
climat



EAU

Préservation des
ressources
Production et distribution
d'eau potable
Collecte et traitement
des eaux usées

Gestion intégrée du
pluvial
Prévention des
inondations



FONCTIONS
TRANSVERSES

Planification
Financement
Montage de projets
Montage juridique

Fiscalité
Concertation
Communication

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

- **ENE34** – Fiscalité du solaire : l'essentiel à savoir sur les recettes perçues par les collectivités
- **ENE38** – Achats d'énergies par les collectivités (électricité et gaz naturel)
- **RCE34** – Enquête sur le prix de vente de la chaleur et du froid en 2018 (nouvelle version à paraître)
- **ENE39** – Financement de la transition énergétique sur les réseaux de distribution (électricité et gaz naturel)
- **ENT35** – Les usages de l'hydrogène dans les territoires
- **ENT38** – Bilan de l'utilisation des CEE par les collectivités
- **Guides « L'élu et ... »**

Le biogaz (début 2021)



REPLAY DES WEBINAIRES

21/10/2020 – Découverte des enjeux de l'éolien et de la méthanisation

06/10/2020 – Certificats d'économies d'énergie (CEE)

17/09/2020 – Marchés de l'électricité

09/07/2020 - Le montage de projets de réseaux de chaleur et de froid et le financement
Participatif

30/07/2020 - e-Colloque ENERGIE : Atteindre les objectifs de la transition énergétique et lutter contre
l'étalement urbain : enjeux croisés, approches mutualisées

25/06/2020 - Photovoltaïque autoconsommation collective et territoriale

19/06/2020 – Contrat de transition écologique (CTE) : 3ème appel à projet, comment construire un
projet ?

18/06/2020 - Accélérer le développement des réseaux de chaleur et de froid grâce aux documents
d'urbanisme et via le classement

14/05/2020 - Distribution électrique - quelle organisation pour la sortie du confinement ?

14/05/2020 - Eau et transition énergétique

29/04/2020 - Production d'énergies renouvelables : échange sur les consultations en cours

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS ET RÉUNIONS



PROGRAMME DE LA JOURNEE

14h – 16h

13h50 – Accueil

14h – Introduction – projet de territoire et enjeux d'acceptation locale

Baptiste VEZOLE et Gwenolé LE BARS, chargés de mission, AMORCE

14h15 – Méthanisation et éolien, l'acceptation au cœur du développement des énergies renouvelables

Amandine VOLARD, Ingénieur éolien et énergies marines, ADEME

Jacques WIART, Référent méthanisation, ADEME

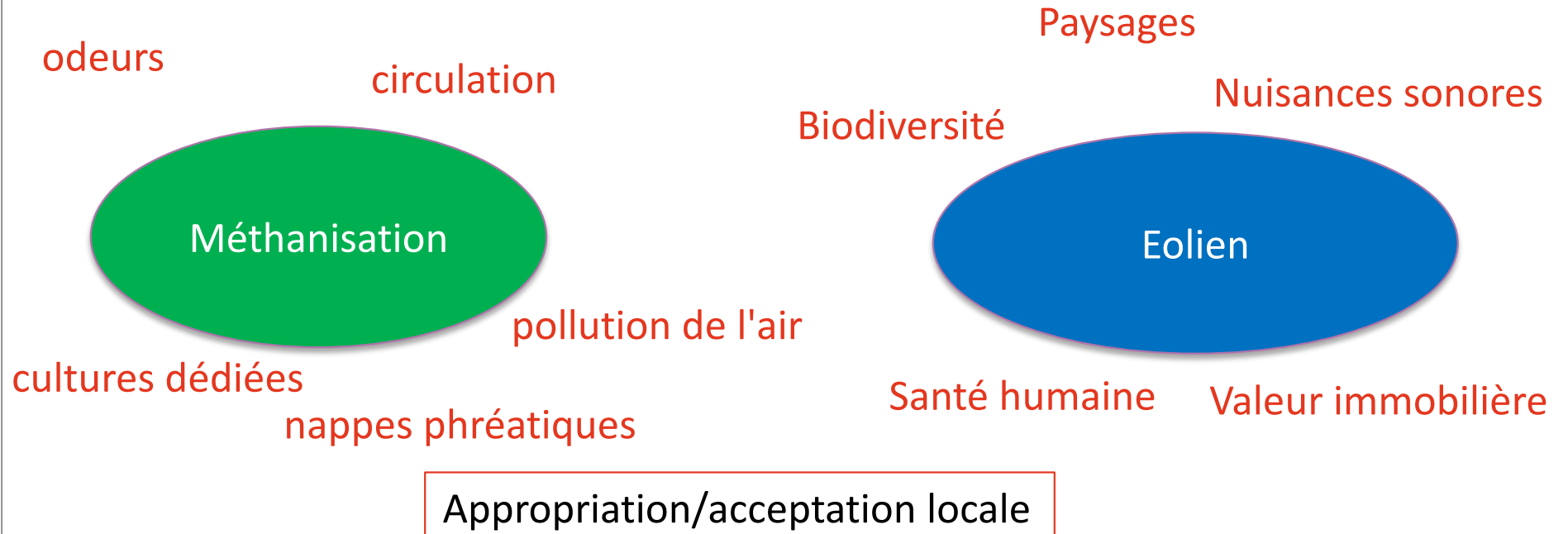
14h45 – Une démarche de territoire pour faciliter l'appropriation locale

Elodie RIBARDIERE LE MAY, Directrice, SYNDICAT ENERGIES VIENNE

Constant Delatte, Directeur – ingénieur de concertation, QUELIA

Session d'échange avec la salle sur les questions de concertation et le vécu des élus

DES ENJEUX MULTIPLES



MULTIPLICITE D'ACTEURS



DES INSTALLATIONS SUIVANT LES NOMENCLATURE ICPE

Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains, est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

DECLARATION

ENREGISTREMENT

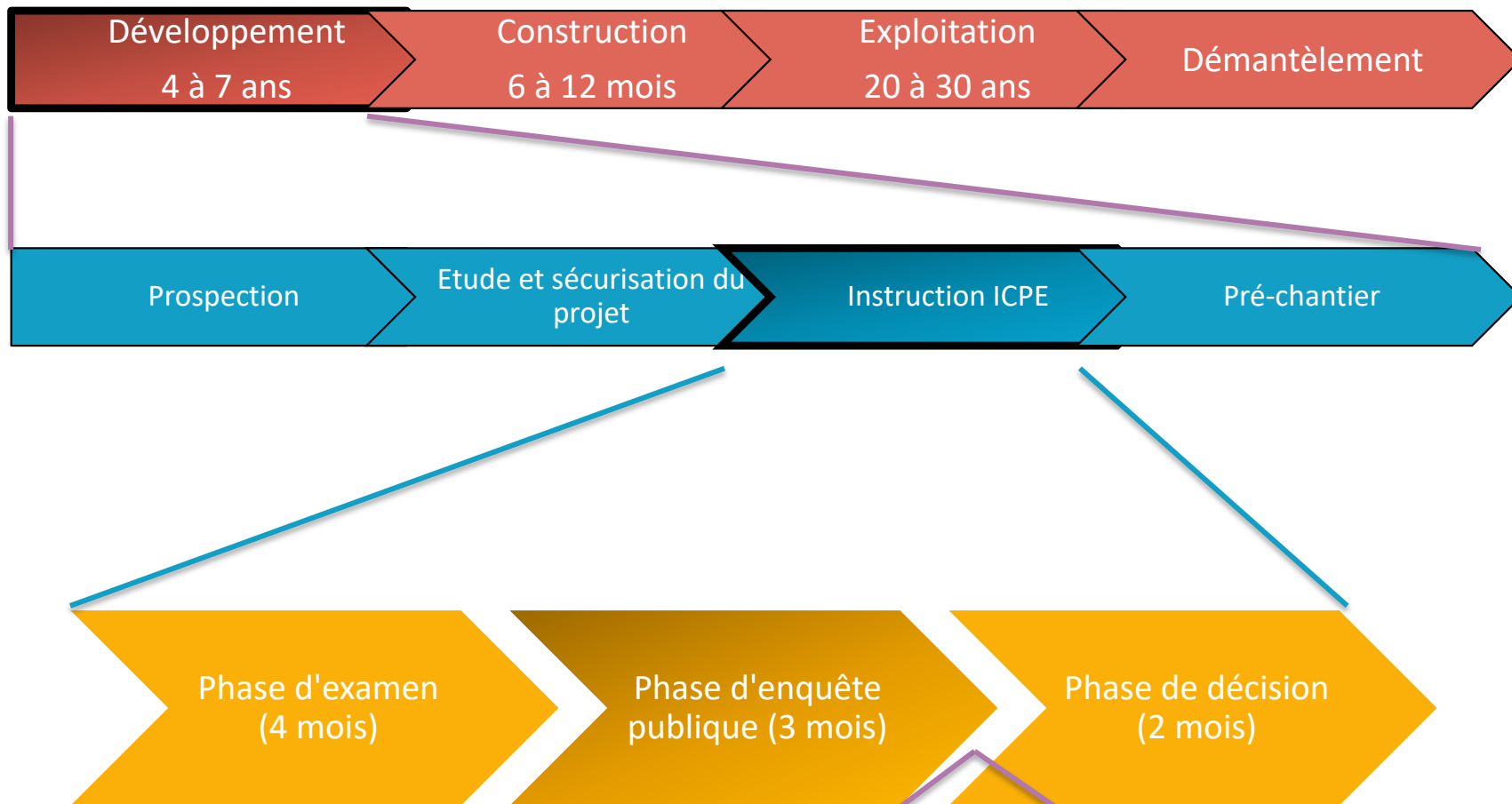
AUTORISATION

Méthanisation

Eolien

AVIS DES COLLECTIVITÉS ET CITOYENS

EXEMPLE : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE EOLIEN



+ Avis consultatif des collectivités dans les 6 km autour du projet

OPPOSITION CONSTRUCTIVE ET LEGITIME OU RADICALE

Dialogue

Comité de suivi

Transparence / communication

Réunion d'information

Possibilité de prendre en
compte des avis et des
éléments constructifs



OPPOSITION CONSTRUCTIVE ET LEGITIME OU RADICALE

Dialogue

Comité de suivi

Transparence / communication

Réunion d'information

Associations d'opposant

Tracts

pétitions

Manifestations






Blocage de réunion d'information

Opposition frontale


Perturbations des permanences des élus



EOLIEN CHARTE AMORCE-FEE DEPUIS 2015 : EXTRAIT

PHASE DU PROJET		
 Identification et prospection	Solliciter la collectivité en demandant de se prononcer sur l'opportunité d'un projet éolien	Prendre position sur l'opportunité d'un projet éolien et en informant les propriétaires fonciers
 Développement du projet et études de faisabilité ; Instruction ICPE ; Chantier	Proposer une méthode de travail permettant d'associer les acteurs locaux Garantir le développement local (consultation entreprises, considération stratégie de développement économique locale) Participer le financement	Participer au développement du projet (comité de suivi, information de la population, intégration
 Exploitation	d'activité Assurer que le pays puisse être visité Consulter les prestataires locaux pour les opérations de maintenance	






Publication

Éolien : éviter le risque pénal pour les élus et agents (ENJ14)

le 02 décembre 2019

Disponible sur notre site



CONCERTATION MÉTHANISATION - BIBLIOGRAPHIE



PILOTEZ VOTRE PROJET DE MÉTHANISATION EN LIEN AVEC LES ACTEURS DE VOTRE TERRITOIRE

Le Dialogue Territorial, un outil concret au service de l'appropriation des projets d'énergie renouvelable





Choisir le gaz, c'est aussi choisir l'avenir



Méthanisation agricole

Retour d'expérience sur l'appropriation locale des sites en injection



PROGRAMME DE LA JOURNEE

14h – 16h

13h50 – Accueil

14h – Introduction – projet de territoire et enjeux d'acceptation locale

Baptiste VEZOLE et Gwenolé LE BARS, chargés de mission, AMORCE

14h15 – Méthanisation et éolien, l'acceptation au cœur du développement des énergies renouvelables

Amandine VOLARD, Ingénieur éolien et énergies marines, ADEME

Jacques WIART, Référent méthanisation, ADEME

14h45 – Une démarche de territoire pour faciliter l'appropriation locale

Elodie RIBARDIERE LE MAY, Directrice, SYNDICAT ENERGIES VIENNE

Constant Delatte, Directeur – ingénieur de concertation, QUELIA

Session d'échange avec la salle sur les questions de concertation et le vécu des élus



**UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS :**

Baptiste VEZOLE

Chargé de mission distribution, marché
et EnR

bvezole@amorce.asso.fr

Tél. : 04 81 91 85 08

Gwenolé LE BARS

Chargé de mission énergies
renouvelables

glebars@amorce.asso.fr

Tél. : 04 81 91 43 36

L'EOLIEN ET LA METHANISATION

Contexte, enjeux et bonnes pratiques

Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

	Texte	Objectifs
Cadre de la politique publique	Loi de Transition Énergétique pour la Croissance verte	Eolien : 40 % de la production d'électricité d'origine EnR en 2030 (23 % en 2020 selon la Loi Grenelle) Méthanisation : 6 à 8 % consommation gaz en 2028
Feuilles de route	PPE 2020-2028	<ul style="list-style-type: none">- Eolien terrestre: 24,6 GW en 2023 33,2 – 34,76 GW en 2028- Eolien en mer: 2,4 GW en 2023 5,2 – 6,2 GW en 2028- Méthanisation : 24 à 32 TWh en 2028, selon baisse des coûts
	SNBC	<ul style="list-style-type: none">- Neutralité carbone de l'énergie utilisée en 2050 (sauf secteur aérien)- Réduire de moitié les consommations d'énergie dans tous les secteurs d'activité

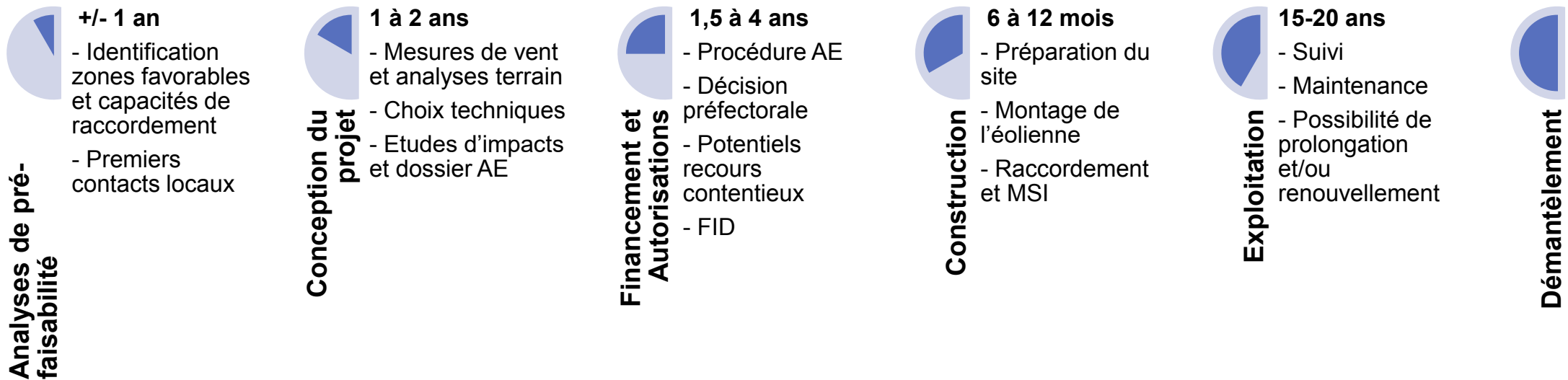
21% constatés
au premier
semestre 2020

Déroulement d'un projet éolien

Outre le potentiel de vent et la disponibilité foncière, l'éolien est soumis à différentes contraintes:

- Aéronautiques (armée, aviation civile, radars météo)
- Zones naturelles protégées
- Patrimoine et paysages
- Servitudes techniques (réseaux, captages d'eau, infrastructures...)

4,5 à 8 ans

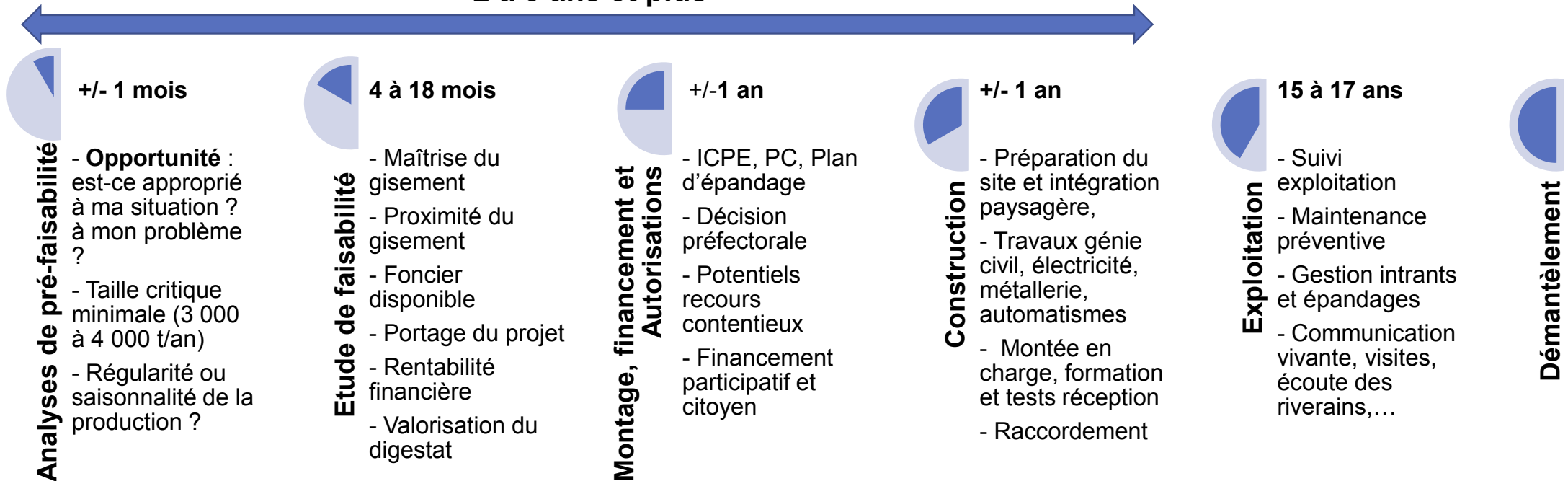


Déroulement d'un projet méthanisation

Recommandations : **totale transparence, avec communication très « amont », puis tout au long de la vie du projet** (site Internet, portes ouvertes, etc.)

- Information/ échanges des riverains et des élus locaux
- Information/ travail avec DDT, DDCSPP, DREAL
- Contacts avec Chambre d'agriculture et le réseau régional « méthanisation »

2 à 3 ans et plus



L'éolien en France

Filière mature et compétitive

- **50-75 €/MWh**
- 17 000 MW installés mi-2020 (soient + de 8000 mâts)
- 2^{ème} source d'énergie renouvelable en France: 6,3% de l'électricité consommée en 2019

Potentiel

- 2^{ème} **gisement européen**
- Prévisibilité (48-72h)

Bilan environnemental positif

- **12,7g eqCO₂/kWh**
- Démantèlement total en fin de vie et **potentiel de recyclage à 95%**
- Impacts sur les sols, la biodiversité et les paysages limités pour les projets concertés

Retombées locales

- **Fiscalité (10-12k€/MW_{installé}/an** répartis entre commune, CdC, Département)
- Emplois (**entre 18 000 et 20 400 ETP** selon les estimations)
- **Dynamisme territorial** (particulièrement dans le cas des **projets citoyens**)

La méthanisation en France

Filière mature et mais chère

- **100 - 130 €/MWh** (- 30 % d'ici 2028, selon PPE ?)
- Écart de prix d'un facteur 4 entre gaz fossile et gaz renouvelable
- Enjeu d'un juste prix du carbone fossile pour décarboner l'économie

Potentiel

- **30 % du gaz consommé** dans scénario 100 % gaz vert 2050
- Prévisibilité sur ressources fatales (déjections animales, biodéchets,...)
- Aléas interannuels possibles sur ressources végétales en intercultures (CIVE) → dépendance aux facteurs agro-climatiques

Bilan environnemental positif

- **Substitution gaz fossile par gaz renouvelable** (bilan carbone positif)
- Valorisation du potentiel méthanogène des déjections animales,
- Promotion de pratiques agro-climatiques durables (couverture et protection des sols, fertilisation organique,...)

Retombées locales

- **Diversification du revenu agricole**
- Emplois (**entre 18 000 à 53 000 ETP** selon les estimations)
- **Dynamisme territorial** (particulièrement dans le cas des **projets citoyens**)

Enjeux de l'éolien

Limites à l'atteinte des objectifs de la PPE

Intégration paysagère
Impacts sur la biodiversité
Appropriation de l'éolien
Concertation
Gouvernance
Répartition et disponibilité

GT Nationaux – Répartition
équilibrée de l'éolien

Partenariats (AMORCE, Energie Partagée,
UICN, LPO, MNHN, FNE...)

Etudes: Repowering / Eolien & immobilier

Chaire Energie et Paysage

Connaissance de l'histoire
et des enjeux locaux

Incitation à une
communication précoce
et transparente

Importance du respect
de la séquence ERC
(Eviter, Réduire,
Compenser)

Financement
participatif et
projets citoyens

La donnée
est clé

- **Poids dépendant de la taille du rotor:** on considère 20-30 T pour des éoliennes de 2-3MW;
- Besoins anticipés: 10 000-15 000 T de volume annuel sortant à traiter à partir de 2028;
- La **valorisation mixte en cimenterie** est déjà une voie de valorisation possible;
- R&D sur d'autres voies, équilibre technico-économique à trouver: *broyage et ré-incorporation pour création de nouveaux matériaux ; pyrolyse pour extraction des fibres, notamment carbone ; solvolyse ; traitement pour transformer les composites en céramique pour le stockage de la chaleur, etc;*
- L'utilisation de composites thermoplastiques recyclables est une option prometteuse (projet Effiwind, porté par Arkema, soutenu par l'ADEME via le PIA)

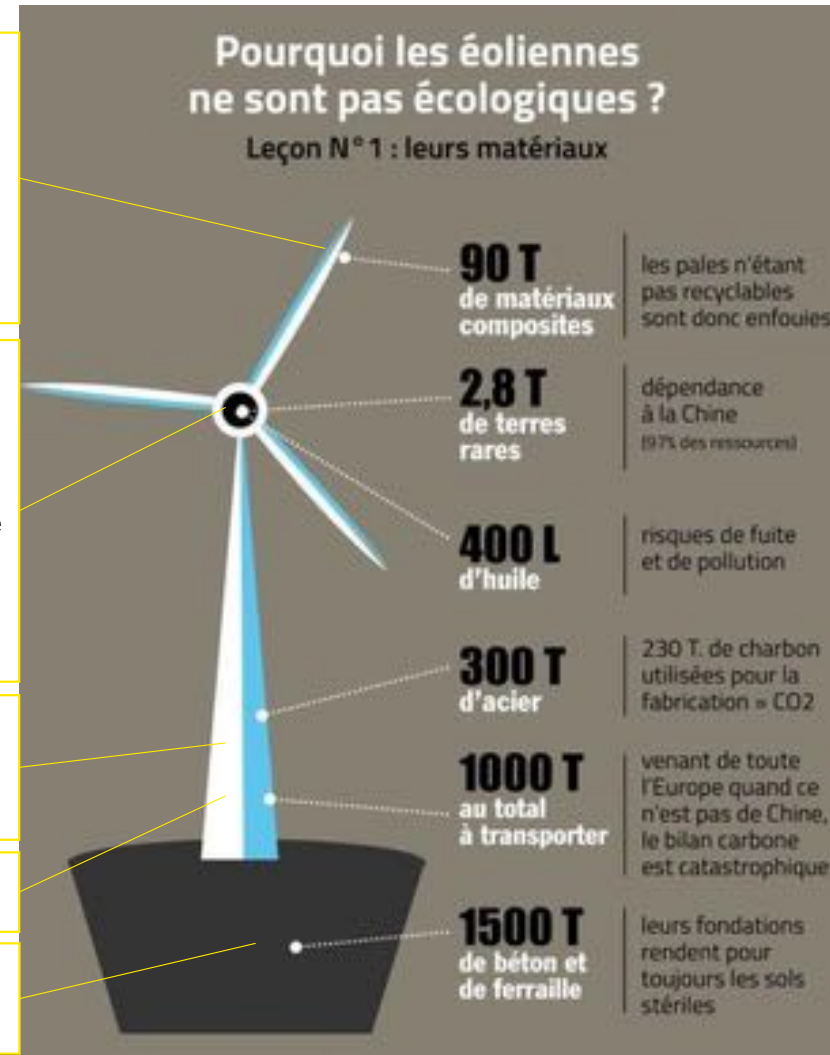
- **Uniquement dans les éoliennes à générateur synchrone**, proportions de terres rares variables selon le mode de transmission (plus de TR dans les chaînes à entraînement direct)
- **Entre 0 et 650 kg d'aimant permanent /MW**, dont un tiers de terres rares, dans seulement 6% du parc éolien terrestre (3% pour les générateurs à entraînement direct)
- 112 T de néodyme et 17 T de dysprosium utilisés dans les parcs éoliens terrestres à fin 2019 (moins de 2% de la demande mondiale annuelle)
- Aimants permanents utilisés quasi-exclusivement dans les technologies offshore aujourd'hui.
- 3 pistes d'étude: *Réduction de l'utilisation des terres rares en améliorant la conception des génératrices et des aimants permanents; Remplacement total des terres rares par d'autres matériaux; Recyclage des terres rares*

- **On considère 2 T de CO₂ émis pour 1 T d'acier fabriqué, mais l'acier est 100% recyclable**
- L'acier et le béton composent 90-95% de la masse d'une éolienne.
- Selon l'Arrêté du 22 juin 2020, « Au 1er juillet 2022, au minimum 90 % de la masse totale des aérogénérateurs démantelés, fondations incluses (...) doivent être réutilisés ou recyclés. »

300-400 T pour une éolienne mât acier et 1000 T pour les mâts béton, hors fondation
12,7g CO₂ eq/kWh, production et transport des composants compris (ordre de grandeur équivalent au nucléaire)

Entre 800 et 1 200 T, excavation totale à la fin de l'exploitation depuis l'Arrêté du 22 juin 2020
Par manque de données l'impact est majoré : i) on suppose que le sol ne retrouvera pas ses fonctions avant 40 ans ; ii) les chemins d'accès sont traités comme des routes et représentent ainsi 50% de l'impact total

Sources: ADEME, Cycleco, Analyse du Cycle de Vie de la production d'électricité d'origine éolienne en France, 2015
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/impacts-environnementaux-eolien-francais-2015-rapport.pdf>
Fiche technique ADEME Terres rares, Energies Renouvelables et Stockage d'Energie, Novembre 2019
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-technique-terres-rares-energie-renouvelable-stockage-energie-2019.pdf>



Journal Officiel, Arrêté du 22 juin 2020,
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000042056014&categorieLien=id>

Partenariat avec la Chaire Energie et Paysage => résultats à venir en 2021

Pourquoi les éoliennes ne sont pas écologiques ?

Leçon N°2 : leur impact environnemental

DÉFIGURE LES PAYSAGES
les campagnes ressemblent à des zones industrielles à perte de vue de jour comme de nuit

DÉTRUIT LA BIODIVERSITÉ

- en perturbant et tuant : oiseaux, espèces protégées, chiroptères etc.
- en rasant haies et forêts pour s'implanter

POLLUE LES SOLS

- artificialisation des sols
socle + zone d'accès = 0,5 h
- 1500 T de béton et ferrailles



François Mitterrand

un Président jeune pour une France moderne



avec lui
**PRENEZ EN MAINS
VOTRE AVENIR**

Enjeux de la méthanisation

Limites à l'atteinte des objectifs de la PPE

Politique publique de soutien financier,

Insuffisances ou malentendus de communication,

Les contre-exemples médiatisés,...

Réduction du gaspillage alimentaire et sobriété de la diète alimentaire

Itinéraires agro-climatiques soutenables en cas d'approvisionnements végétaux

Baisse tendancielle de la consommation de viande, et meilleur bien-être animal

GT Nationaux / Club
Biogaz/ATEE

Partenariats (AAMF, Bpi France, APCA,
AMORCE, Energie Partagée, FNE...)

Etudes : aides ADEME à la décision

Centre technique de la méthanisation

Vision territoriale et locale
de la valorisation des
déchets

Incitation à une
communication précoce
et transparente

Importance de la
proximité (limitation
des transports)

Financement
participatif et
projets citoyens

Questions récurrentes sur la méthanisation

Sujets (non exhaustifs !)	Éléments de réponses
Manque d'informations	Dispositif et plan de communication à concevoir dès la genèse du projet : principe de totale transparence + posture sincère d'écoute active/réactive → ajustement du projet selon les bonnes remarques → Le livret AMORCE !
Explosion	Soupapes, torchère, retour d'expériences
Odeurs	Hangar confiné de réception des biodéchets + traitement air Processus en vase clos (digestion). Matières finales désodorisées.
Trafic	Proximité de l'approvisionnement / Equipement pour le territoire Etude des circuits et ajustement – Choix du site
Impact paysager	Choix du site, Insertion paysagère et architecturale soignée
Bruit	Choix du site, respect prescriptions ICPE, un processus peu bruyant en soi



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci pour de votre attention!

Direction Régionale ADEME Auvergne Rhône-Alpes

Jacques WIART, Référent National méthanisation
jacques.wiart@ademe.fr

Service Réseaux et Energies Renouvelables

Amandine VOLARD, Ingénieur éolien & EMR
amandine.volard@ademe.fr



Webinaire Amorce Enjeux d'acceptation de l'éolien et de la méthanisation



19 novembre 2020

► Les compétences du Syndicat ENERGIES VIENNE



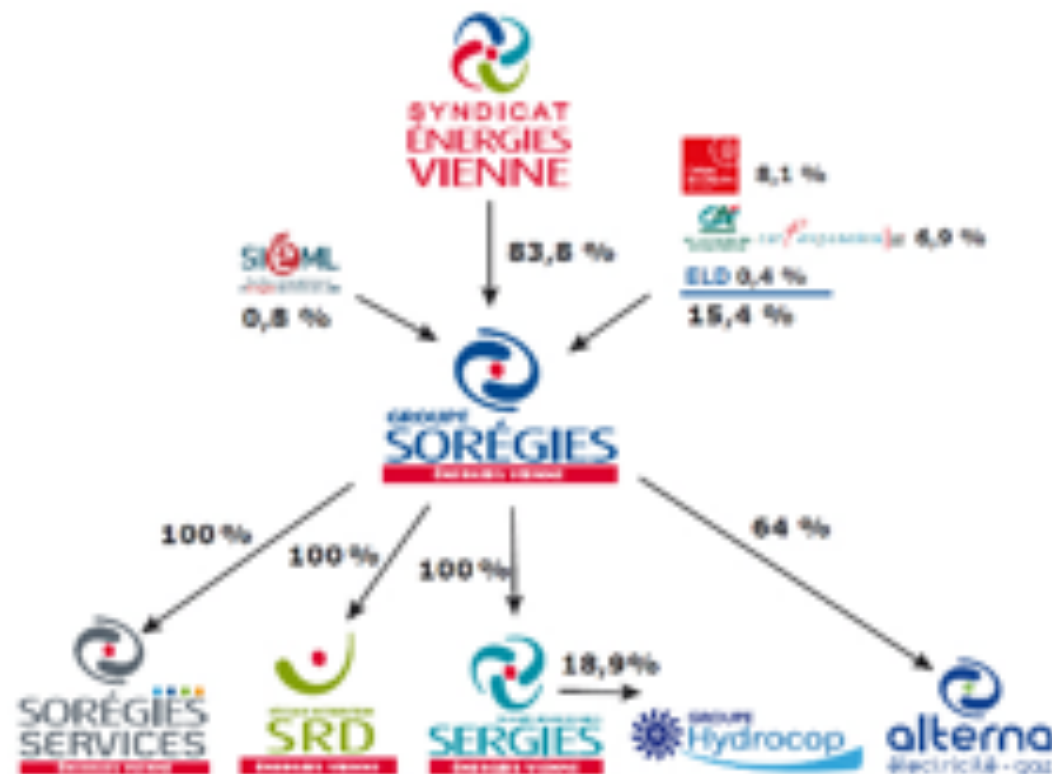
Assistance à l'élaboration des Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET)



Audit énergétique des bâtiments publics
Campagne 2020 -2022 :
1 000 bâtiments audités

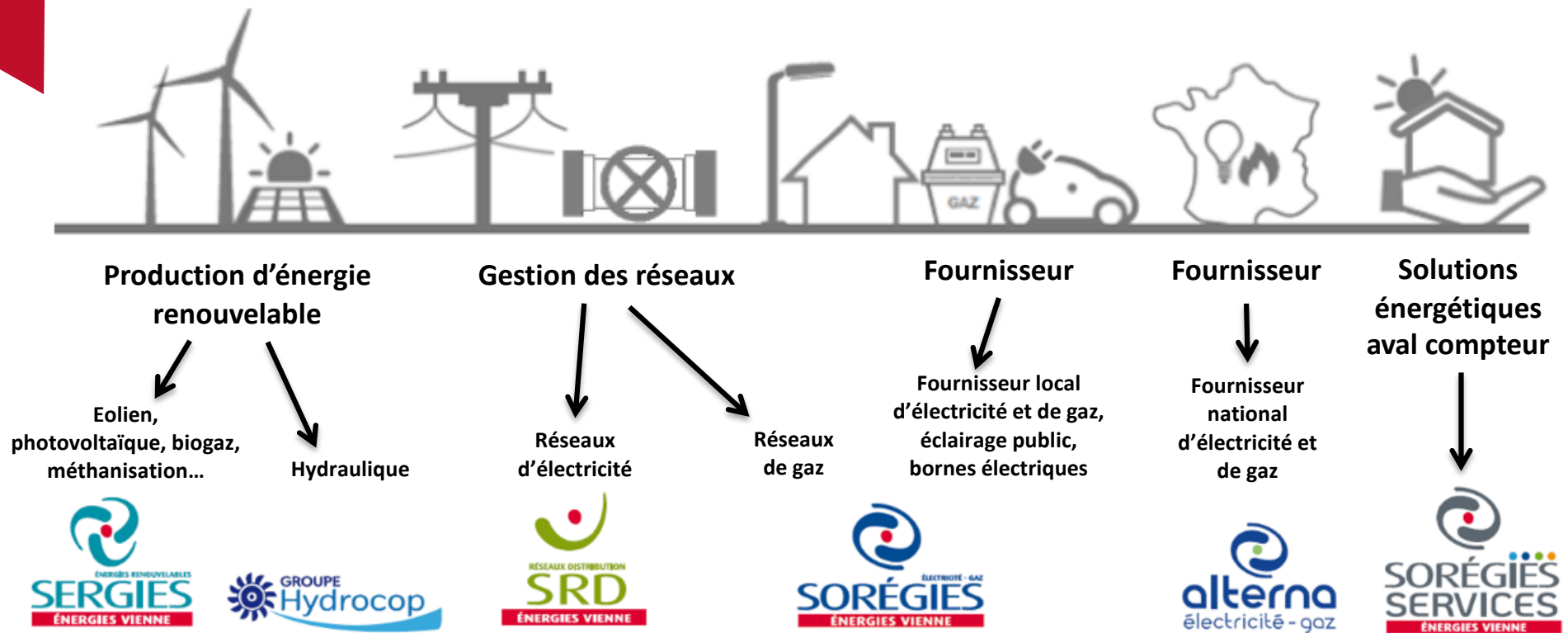
► Le Syndicat et ses différentes structures

- Un Syndicat mixte d'énergie qui détient la grande majorité des parts du Groupe SOREGIES
- Une forte implication des élus locaux à tous les niveaux
- Un groupe qui se positionne sur toute la chaîne de valeur énergétique
- Réactivité, faculté d'innovation, connaissance du terrain et des dossiers



Une mobilisation collective au service du territoire.

► Une présence sur toute la chaîne de valeur de l'énergie



► Les chiffres clés



200 000 clients électricité et gaz



Plus de **500 M €**
de Chiffre d'affaires



12 320 km de réseaux d'électricité

495 km de réseaux de gaz



58 000 points lumineux
d'éclairage public

361 GWh de production renouvelable issus de :



56 éoliennes

407 000 m² de surface photovoltaïque

3 unités de méthanisation

1 unité de valorisation du biogaz de décharge

12 % d'hydroélectricité



135 bornes de recharge
de véhicules électriques

EOLIEN

114 MW



CHAUNAY (86)
Puissance installée : **18 MW**
Hauteur totale : **150 m**
Mise en service en **2019**

CHAMPIGNY EN ROCHEREAU (86)

Puissance installée	6,68 MW	8 MW
Hauteur totale	120 m	120 m
Mise en service en	2008	2017

LUSIGNAN (86)

Puissance installée : **6 MW**
Hauteur totale : **123 m**
Mise en service en : **2012**

SEMER (36)

Puissance installée : **12 MW**
Hauteur totale : **145 m**
Mise en service en : **2010**

LA BENATE (17)

Puissance installée : **12 MW**
Hauteur totale : **123 m**
Mise en service en **2010**

MIGRE (17)

Puissance installée : **10 MW**
Hauteur totale : **123 m**
Mise en service en : **2015**

Parc du CIVRAISIEN (86)

Puissance installée : **12 MW**
Hauteur totale : **150 m**
Mise en service en : **2014**

LA CHAPELLE MONTREUIL (86)

Puissance installée : **9 MW**
Hauteur totale : **145 m**
Mise en service en : **2017**

AVESSAC (44)

Puissance installée : **10 MW**
Hauteur totale : **150 m**
Mise en service en : **2017**

SOULLY (55)

Puissance installée : **10 MW**
Hauteur totale : **123 m**
Mise en service en : **2012**

BIOGAZ et METHANISATION

METHA BEL AIR (25 %)

- Unité de production de méthanisation agricole à LINAZAY
- Bilan de production : **6,8 GWh**

SENERGIES (20 %)

- Unité de production de biogaz au VIGEANT
- Bilan de production : **14,4 GWh**

BIO-ENERGIES RIVault (25 %)

- Unité de production de méthanisation agricole à BOURESSE
- Bilan de production : **2,4 GWh**

MÉTHA CENTER 86 (49 %)

- **Recours au tribunal administratif**

DEMETER (20 %)

- Unité de production de méthanisation agricole à MAUZE SUR LE MIGNON (79)
- Mise en service en octobre 2018



FINANCEMENT PARTICIPATIF



Photovoltaïque en toiture :

300 000 € collectés auprès de 600 citoyens

Centrales Photovoltaïques au sol :

300 000 € collectés auprès de 377 citoyens

Parcs éoliens :

290 000 € collectés auprès de 215 citoyens

Parc éolien :

1 M€ auprès de 200 sociétaires




Parcs éoliens :

Parc éolien de **LA CHAPELLE MONTREUIL**
Financement en cours

Parc éolien d'**AVESSAC**
Financement en cours

Charte en faveur d'une gestion maîtrisée et concertée des projets éoliens

- ▶ Issue de la Charte rédigée par l'association  et signée en 2014 par le Syndicat Energies Vienne
- ▶ Proposition d'une déclinaison départementale, pour renforcer la méthode proposée à l'échelle nationale
- ▶ Aboutir à un développement maîtrisé et respectueux du cadre de vie et du patrimoine.



Communes



Inter-communalités



Professionnels





OBJECTIFS

- **Partager des règles communes**
- Associer les collectivités locales de la Vienne le plus en amont possible
- Répondre aux interrogations de la population et des médias



SIGNATAIRES

- Département
- Association des maires
- Syndicat ENERGIES VIENNE

- **Signature volontaire sur chaque projet**



ENGAGEMENTS DES COLLECTIVITES

- **EN AMONT** : délibération sur l'opportunité d'une étude de projet éolien + info des propriétaires fonciers
- **PHASE DE DEVELOPPEMENT** : commission d'élus pour le suivi + **nouvelle délibération** avant le dépôt officiel du dossier **GO / NO GO**
- **PHASE D'EXPLOITATION** : communication auprès des citoyens + centralisation des demandes de visites



ENGAGEMENTS DES DEVELOPPEURS

- **EN AMONT** : demande d'accord de la collectivité avant démarchage des propriétaires
- **PHASE DE DEVELOPPEMENT** : associe les acteurs locaux au montage du projet + **présente le projet final avant dépôt** + étudie l'ouverture du capital / financement participatif
- **PHASE D'EXPLOITATION** : rapport annuel d'activité synthétique + accord sur les visites sollicitées

Délibération



- ▶ Présentation au Comité départemental de l'éolien le 7 septembre 2020
- ▶ Recueil des remarques et amendement de la charte
- ▶ **Validation de la charte par les porteurs : Département, Association des Maires de la Vienne et Syndicat ENERGIES VIENNE**
- ▶ Diffusion de la charte auprès de l'ensemble des collectivités de la Vienne et acteurs concernés pour signature en cas de projet.





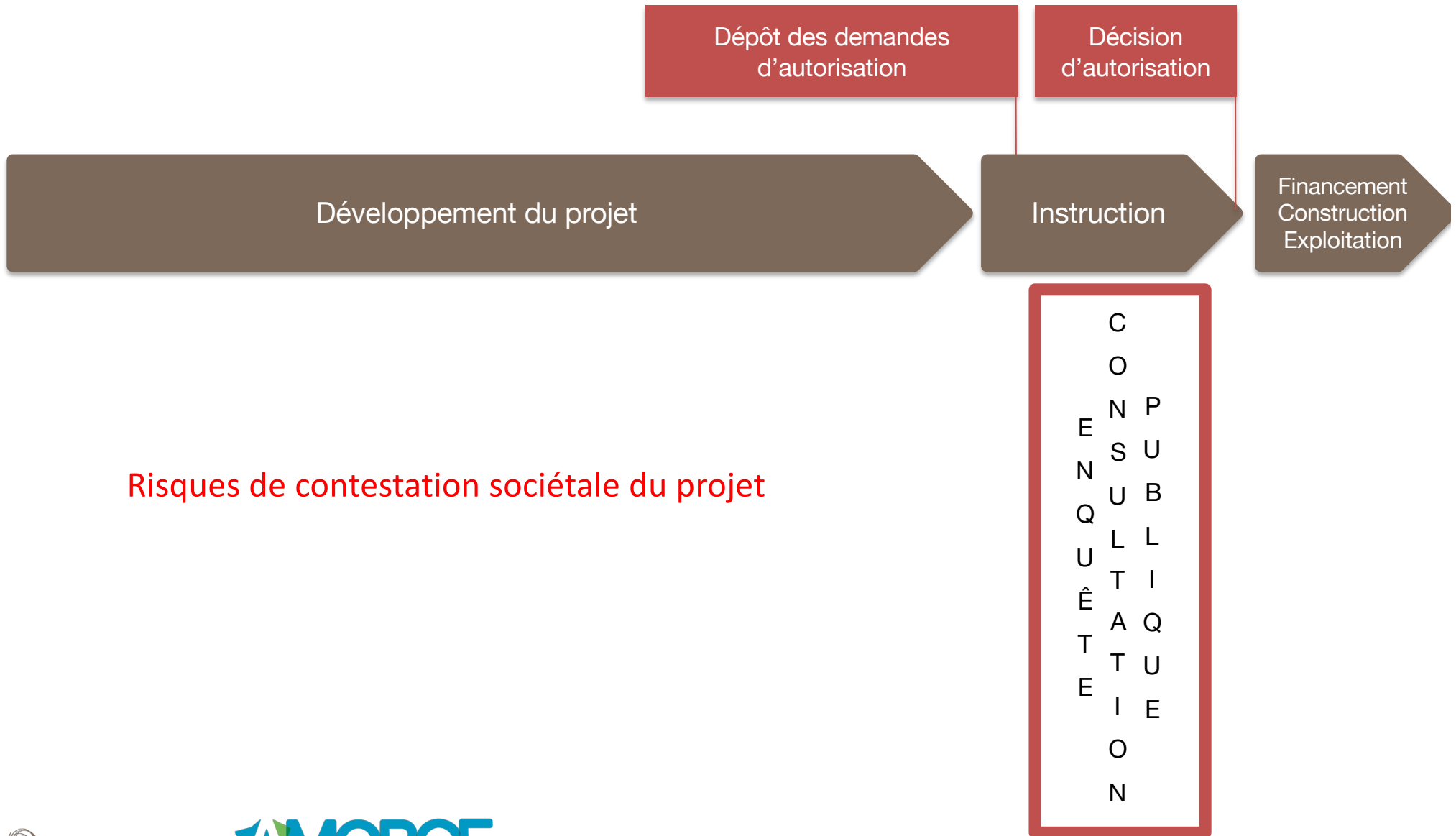
L'agence de concertation
dédiée à la transition énergétique

Constant Delatte

contact@quelia.fr

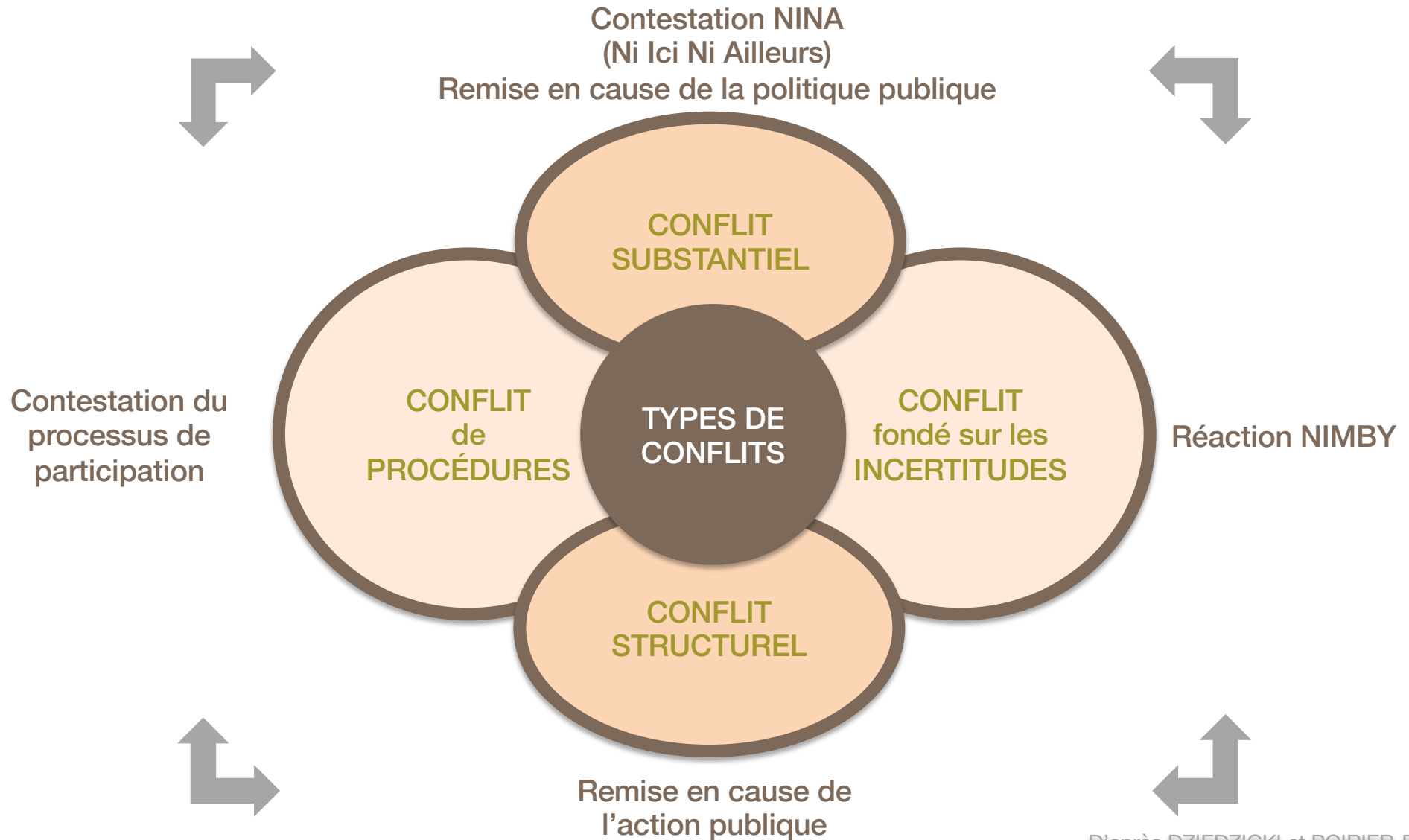
Quelia adapte les
méthodes de
l'ingénierie de la
concertation aux
besoins de la
transition
énergétique

Développement d'un projet et consultation du public



Risques de contestation sociétale du projet

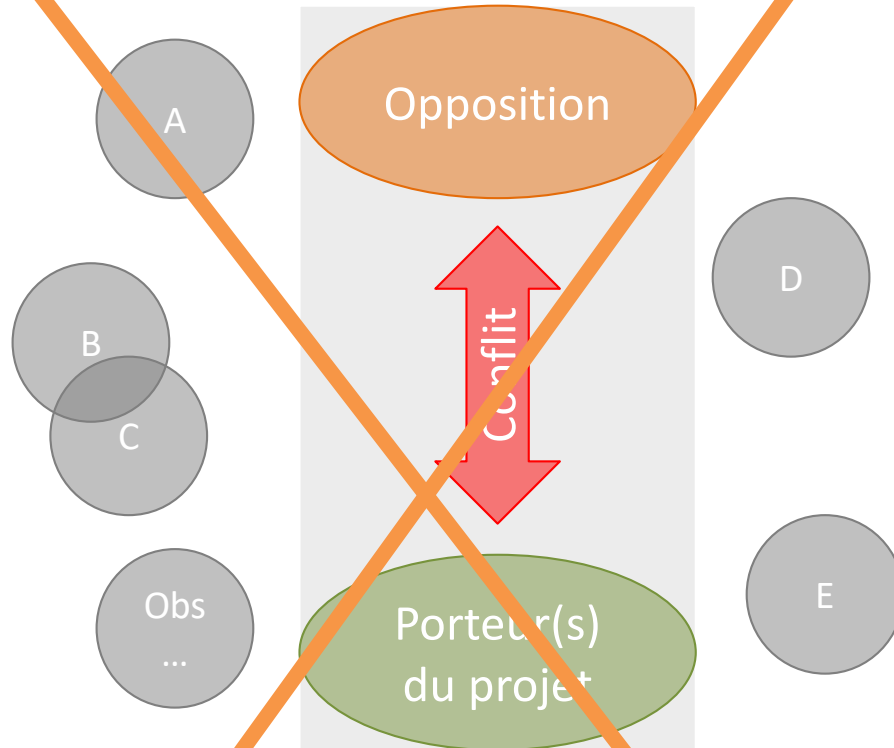
Les registres du conflit



D'après DZIEDZICKI et POIRIER-ELLIOTT

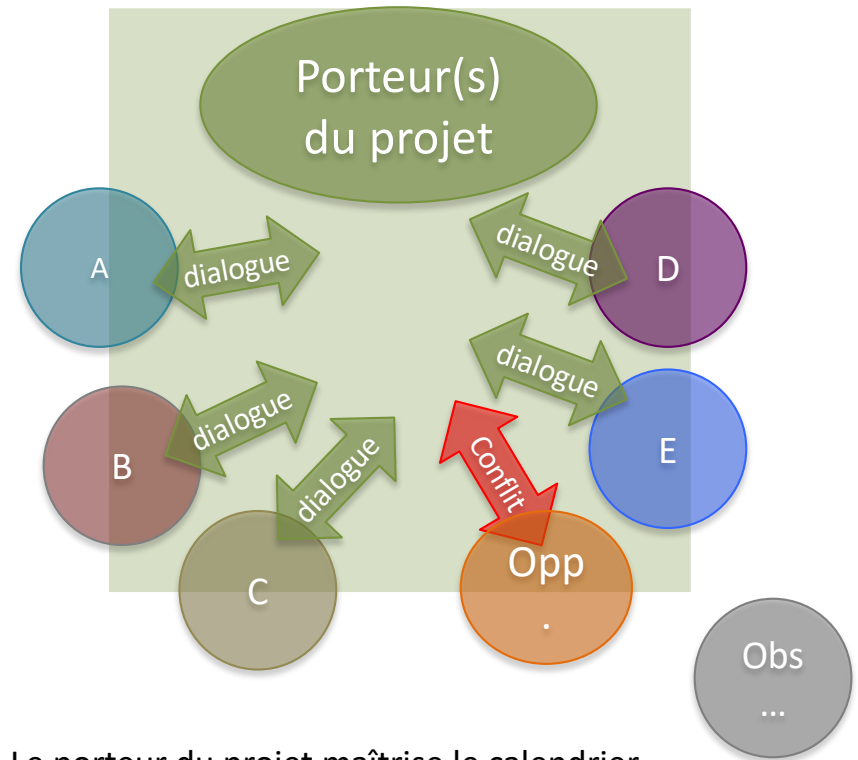
Structurer l'interaction

• Opposition au projet



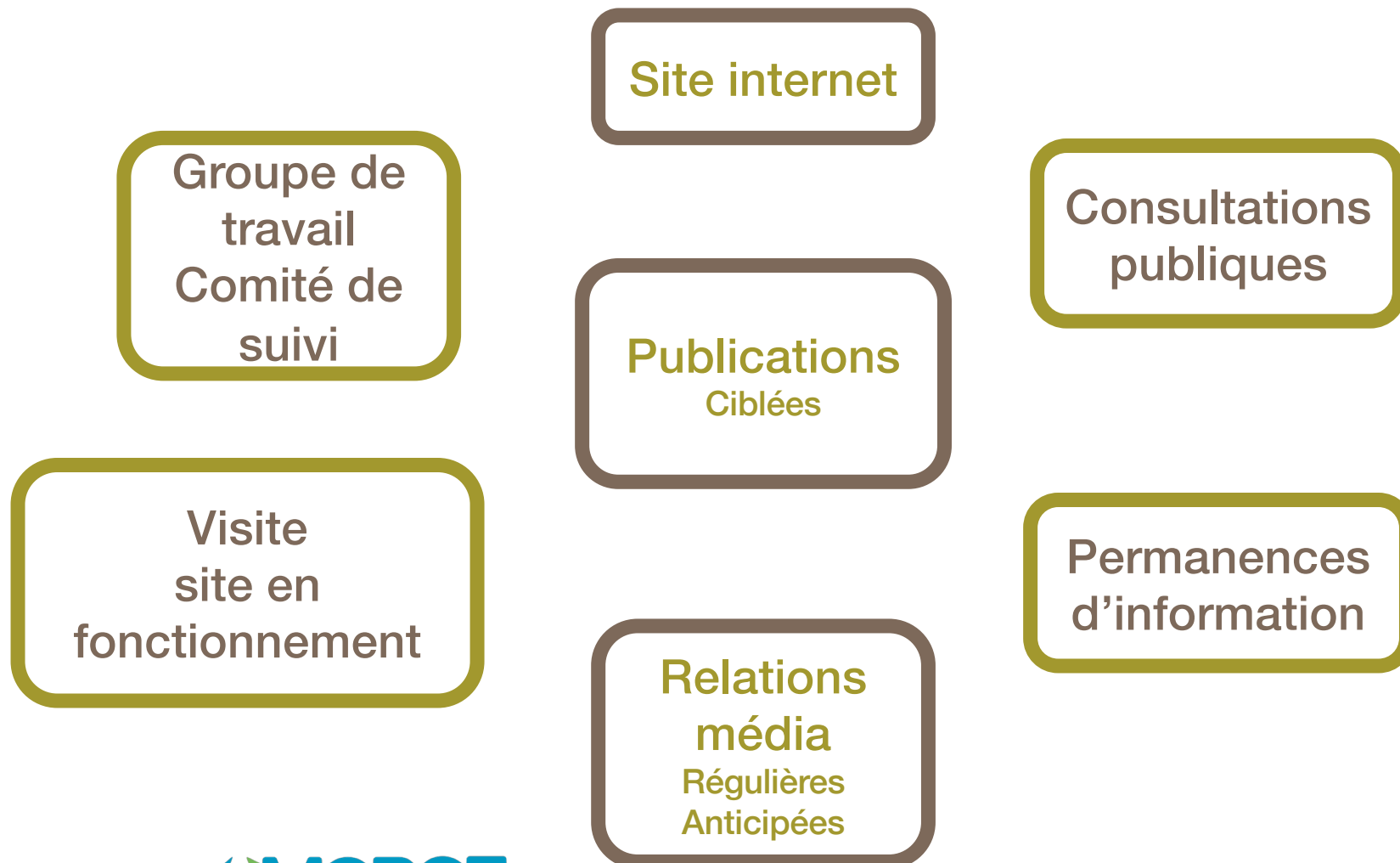
- L'opposition peut imposer le calendrier
- Les échanges déstructurés, non constructifs
- L'importance de l'opposition est décuplée
- Mauvaise compréhension des observateurs
- Difficulté pour eux d'intervenir
- **Le projet véhicule une image négative**

• Concertation structurée

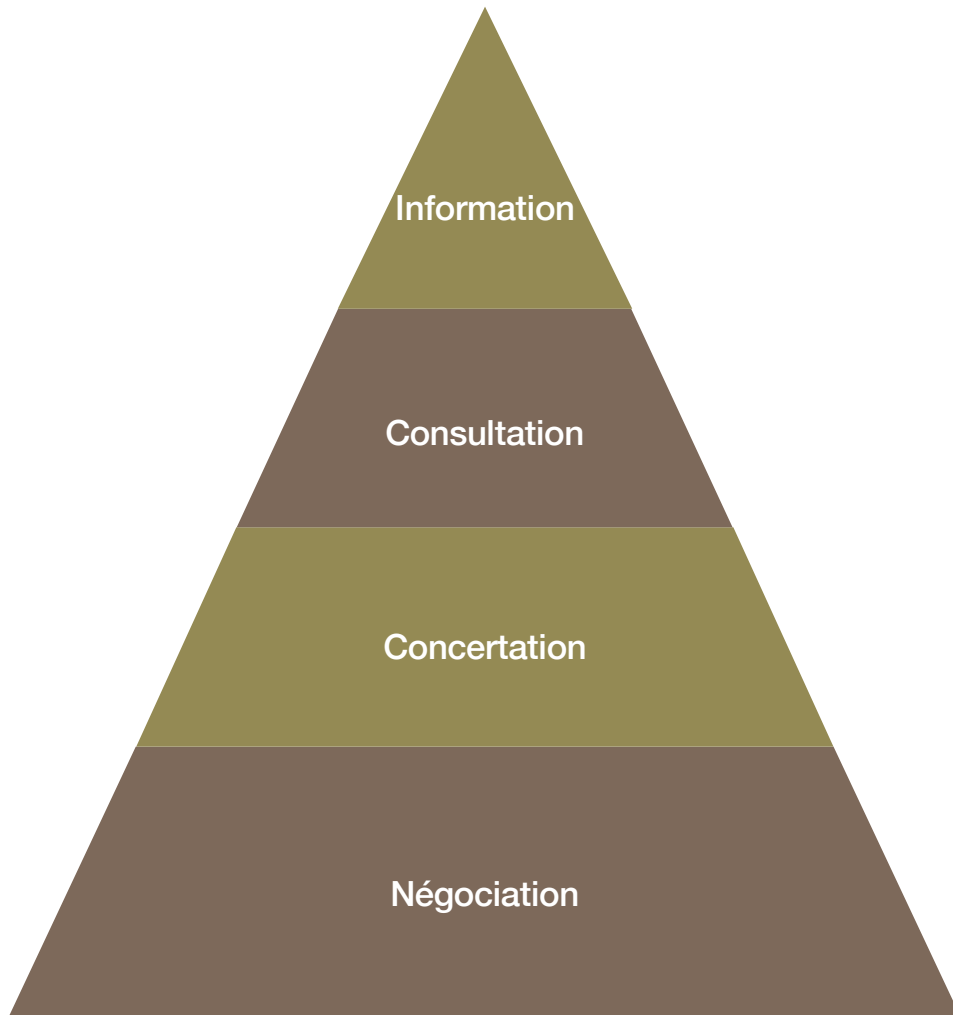


- Le porteur du projet maîtrise le calendrier
- Les échanges structurés sont constructifs
- Le conflit est isolé
- L'opposition a sa place
- Les parties prenantes peuvent s'exprimer
- Bonne compréhension des observateurs
- **Le projet véhicule une image constructive**

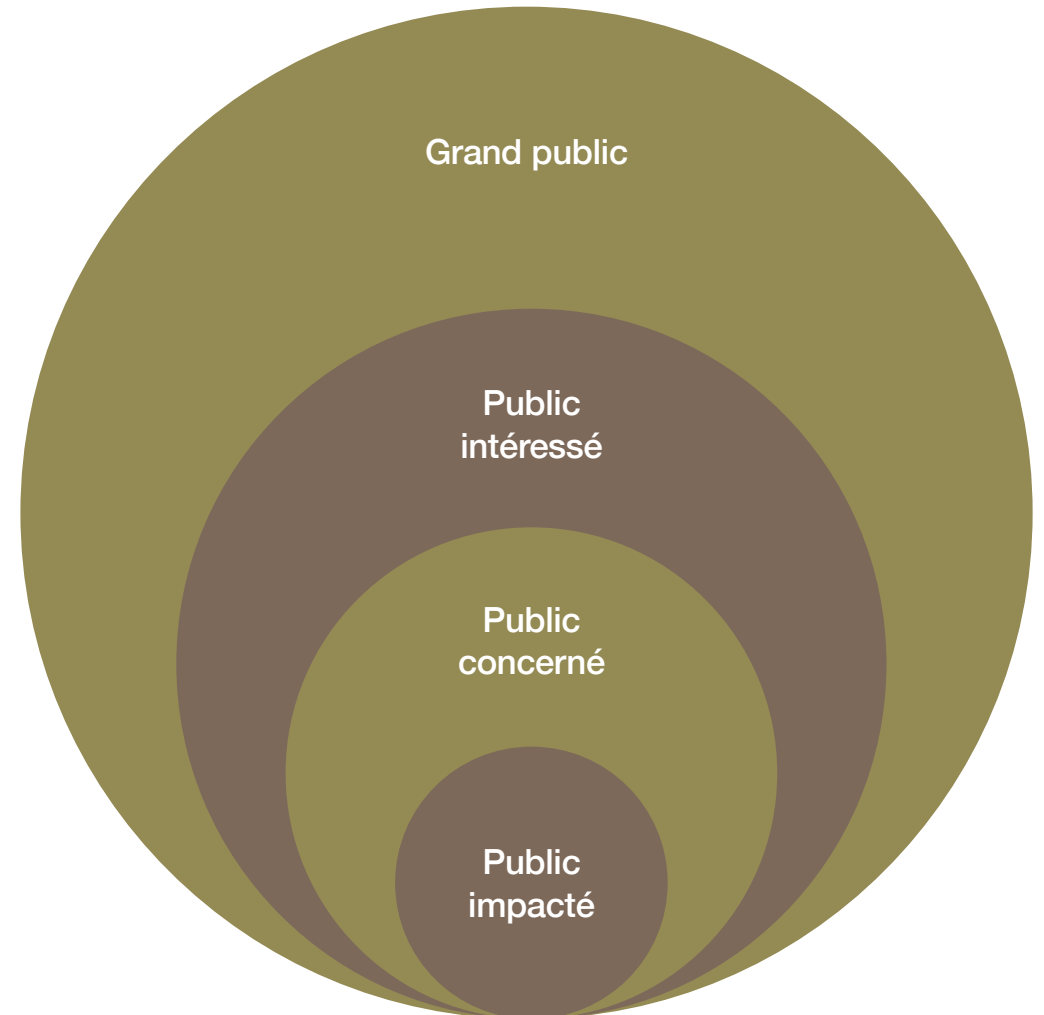
La démarche conduit à décider **quand**,
comment et avec qui utiliser les outils de
la concertation.



Adapter le dispositif aux publics



Niveaux de concertation



Types de public

Elus locaux et projets

○ Projet porté par un tiers

- Inciter toutes les parties à un dialogue structuré
- Participer au dialogue
- Exprimer les attentes
 - Collectivité
 - Administrés
- Préserver le cadre de vie

○ Projet porté par la collectivité

- Organiser le dialogue structuré
- Assurer la représentativité des parties prenantes
- Ecouter et considérer les attentes
- Préserver le cadre de vie

Développement d'un projet et consultation du public



Organisation d'une information et d'un dialogue structurés

- dès les étapes de développement
- puis pendant la construction et l'exploitation

C
O
N
S
U
L
T
A
T
I
O
N

Informier et dialoguer autour d'un projet de méthanisation

GUIDE DES BONNES PRATIQUES
À L'ATTENTION DES
AGRICULTEURS
PORTEURS DE PROJETS

Parution en avril 2018

<http://www.ademe.fr/informer-dialoguer-autour-dun-projet-methanisation>





Information et dialogue
Ingénierie de la concertation